



# Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Côtes d'Armor

Maison des agriculteurs - rue du chalurier « sans pitié » BP 10540 - 22195 - PLERIN Cedex  
Tel : 02 96 79 22 17 e-mail : proprieterurale22@gmail.com  
web : www.propriete-rurale22.com

Coupon à nous retourner signé avec vos éventuelles modifications de surface, de commune ou autre information, et avec votre règlement avant le 28 février 2026 pour bénéficier de l'Assurance Responsabilité Civile.

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

## Appel à cotisation 2026

A compléter ou à actualiser si besoin

Nom de la Commune	Terres (ha)	Bois* (ha)	Plans d'eau (ha)	Total (ha)
Total en hectares				

Bois\* : hors plan simple de gestion : A remplir seulement si la surface est < 25 ha

Votre cotisation est calculée à partir de la surface de \_\_\_\_\_ ha déclarée ci-dessus

Forfait de 65 € plus 0,45 €/ha au-delà de 40 ha Cotisation \_\_\_\_\_ €

Fiscalité : Cette cotisation est déductible de vos revenus fonciers



N° Adhérent : \_\_\_\_\_ ha \_\_\_\_\_ €

- Je joins un chèque à l'ordre du SDPPR22 ou
- Je règle par virement **en précisant : Adhérent n° \_\_\_\_\_ - Nom - Année 2026**  
Références bancaires IBAN : FR76 1558 9228 0100 6682 0174 055 BIC : CMBRFR2BARK
- J'autorise le SDPPR22 à utiliser les données personnelles conformément à la réglementation européenne (RGPD)

Date

**Signature exigée par l'assurance**

Pour les adhérents abonnés à la Revue, le règlement est à faire uniquement sur appel de la Fédération Nationale,  
« Propriété Privée Rurale – Service abonnements – 31 rue de Tournon 75.006 Paris – Tel 01 56 81 31 00 »

Coupon à retourner signé y compris si vous réglez par virement au  
SDPPR22 Maison des agriculteurs - rue du chalurier « sans pitié » BP 10540 - 22195 - PLERIN Cedex